

# K&N Air Filter Oil

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 11/03/2016

Date de révision: 02/27/2017

Version: 2.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : K&N Air Filter Oil  
Code du produit : 99-0555  
Groupe de produits : Produit commercial

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions : Lubrifiant

#### 1.3. Fournisseur

K&N Engineering, Inc.  
P.O. Box 1329  
92502-1329 Riverside, CA - USA  
T (800) 858-3333 - F (951) 826-4001

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Chemtrec (800) 424-9300 / +1 (703) 527-3887 (CCN 632715)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS-CA)

Cancérogénicité, H350  
Catégorie 1B  
Danger par aspiration, H304  
Catégorie 1

Texte intégral des mentions H : voir section 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H350 - Peut provoquer le cancer

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin  
P331 - NE PAS faire vomir  
P405 - Garder sous clef  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

#### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun(e).

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

# K&N Air Filter Oil

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 3.2. Mélanges

| Nom   | Nom chimique / Synonymes                                | Identificateur de produit | %        | Classification (GHS-CA) |
|---|---|---------------------------|----------|-------------------------|
| Distillates, petroleum, hydrotreated heavy paraffinic (K&N) | Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités | (n° CAS) 64742-54-7       | 60 - 100 | Carc. 1B, H350          |

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

|   |   |
|---|---|
| Premiers soins après inhalation           | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver la peau avec beaucoup d'eau.  |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.   |
| Premiers soins après ingestion            | : Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.   |
| Premiers soins général                    | : Appeler immédiatement un médecin. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Symptômes/lésions                 | : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. |
| Symptômes/lésions après ingestion | : Risque d'oedème pulmonaire.   |
| Symptômes chroniques              | : Peut provoquer le cancer.   |

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

|                                  |                             |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Autre avis médical ou traitement | : Traitement symptomatique. |
|----------------------------------|-----------------------------|

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. |
|--------------------------------|---|

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| Agents d'extinction non appropriés | : Aucun connu. |
|------------------------------------|----------------|

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

|                   |  |
|-------------------|--|
| Danger d'incendie | : Lors de la combustion, il se forme: des oxydes de carbone (CO et CO2). |
|-------------------|--|

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

|   |  |
|---|--|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.   |
| Protection en cas d'incendie            | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. |

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|   |   |
|---|---|
| Mesures générales   | : Éviter le contact avec la peau et les yeux.   |
| Personal Precautions, Protective Equipment and Emergency Procedures | : Porter un équipement de protection individuel. Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées. Éloigner le personnel superflu. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. |

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Pour la rétention     | : Confinement : Contenir tout déversement à l'aide de digues et de matériaux absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les eaux publiques.   |
| Procédés de nettoyage | : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. En cas d'épandage important : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination. Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. |
| Autres informations   | : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.   |

### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

# K&N Air Filter Oil

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Limiter les quantités de produit au minimum nécessaire à la manipulation et limiter le nombre de travailleurs exposés. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Porter un équipement de protection individuel. Prendre toutes les mesures techniques nécessaires pour éviter ou minimiser le dégagement du produit sur le lieu de travail.
- Mesures d'hygiène : Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
- Produits incompatibles : Agent oxydant.
- Durée de stockage maximale : 60 mois

### SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

##### Protection des mains:

Gants de protection

##### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

##### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

##### Protection contre les dangers thermiques:

Pas disponible.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Apparence : Huileux. Liquide.
- Couleur : rouge
- Odeur : characteristic petroleum Odeur
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible
- Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Non applicable
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : > 260 °C (500 °F)
- Point d'éclair : > 232 °C (450 °F)
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable
- Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
- Pression de vapeur à 50 °C : Aucune donnée disponible

# K&N Air Filter Oil

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

|                        |                            |
|------------------------|----------------------------|
| Densité relative       | : 0,864                    |
| Solubilité             | : Négligible.              |
| Log Pow                | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité  | : Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité                           | : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.   |
| Stabilité chimique                   | : Stable dans les conditions normales.  |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.  |
| Conditions à éviter                  | : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).  |
| Matières incompatibles               | : Agent oxydant.  |
| Produits de décomposition dangereux  | : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. Lors de la combustion, il se forme: des oxydes de carbone (CO et CO <sub>2</sub> ). |

## SECTION 11: Données toxicologiques

Voies d'exposition possibles : Oral. Cutané. Inhalation.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| Toxicité Aiguë (voie orale)   | : Non classé |
| Toxicité Aiguë (voie cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (inhalation)   | : Non classé |

### Distillates, petroleum, hydrotreated heavy paraffinic (K&N) (64742-54-7)

|   |   |
|---|---|
| DL50 orale rat  | > 2000 mg/kg  |
| DL50 cutanée lapin  | > 2 g/kg  |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Non classé  |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Non classé  |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Non classé  |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | : Non classé  |
| Cancérogénicité   | : Peut provoquer le cancer.   |
| Toxicité pour la reproduction   | : Non classé  |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Non classé  |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé  |
| Danger par aspiration   | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |

### K&N Air Filter Oil

|  |   |
|--|---|
| Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C) | >= 7,5 mm <sup>2</sup> /s @ 100 °C (212 °F) |
|--|---|

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

### Distillates, petroleum, hydrotreated heavy paraffinic (K&N) (64742-54-7)

|                |  |
|----------------|--|
| CL50 poisson 1 | > 5000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss) |
| CE50 Daphnie 1 | > 1000 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)       |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

### K&N Air Filter Oil

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

# K&N Air Filter Oil

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| K&N Air Filter Oil           |             |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |

### 12.4. Mobilité dans le sol

| K&N Air Filter Oil |             |
|--------------------|-------------|
| Écologie - sol     | Non établi. |

### 12.5. Autres effets néfastes

|                              |                                      |
|------------------------------|--------------------------------------|
| Effect on the global warming | : Non établi.                        |
| GWPmix comment               | : Pas d'effet connu avec ce produit. |

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

|   |  |
|---|--|
| Méthodes de traitement des déchets                | : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. |
| Recommandations pour l'élimination des eaux usées | : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.                             |
| Product/Packaging disposal recommendations        | : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.        |

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TDG

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.3. Transport aérien et maritime

#### IMDG

Classe (IMDG) : Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

#### IATA

Classe (IATA) : Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Directives nationales

|   |
|---|
| <b>Distillates, petroleum, hydrotreated heavy paraffinic (K&amp;N) (64742-54-7)</b> |
| Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)                      |
| <b>1-Decene, homopolymer, hydrogenated (68037-01-4)</b>                             |
| Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)                      |

### 15.2. Réglementations internationales

|  |
|--|
| <b>Distillates, petroleum, hydrotreated heavy paraffinic (K&amp;N) (64742-54-7)</b>          |
| Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)                              |
| Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China) |
| Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)          |
| Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne  |
| Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)                                     |
| Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)             |
| Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis                |
| Listé dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)                        |
| Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)                               |
| <b>1-Decene, homopolymer, hydrogenated (68037-01-4)</b>                                      |
| Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)                              |
| Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China) |
| Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)                   |
| Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne  |
| Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)                                     |
| Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)             |
| Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis                |
| Listé dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)                        |
| Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)                               |

# K&N Air Filter Oil

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 11/03/2016

Date de révision : 02/27/2017

Textes complet des phrases H:

|      |  |
|------|--|
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires |
| H350 | Peut provoquer le cancer   |

FDS Canada (GHS)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*